

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 28 novembre 2022

Nombre de membres en exercice : **64**
Nombre de présents : **34**
Nombre de représentés : **15**
Nombre d'absents : **15**

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, LE VINGT HUIT NOVEMBRE à
14 h 00, le Conseil Communautaire s'est réuni au siège du TCO, Salle du
Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **M.**
Emmanuel SERAPHIN, Président.

Secrétaire de séance : M. Irchad OMARJEE

OBJET

AFFAIRE N°2022_106_CC_18
Convention de partenariat avec la
Chambre de Métiers et de l'Artisanat
2022-2025

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

Mme Huguette BELLO - M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Denise DELAVANNE -
M. Alexis POININ-COULIN - Mme Suzelle BOUCHER - M. Salim NANA-
IBRAHIM - Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - Mme Virginie SALLE - M.
Irchad OMARJEE - M. Julius METANIRE - M. Jean-Noel JEAN-BAPTISTE - Mme
Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - M. Dominique VIRAMA-
COUTAYE - Mme Marie-Anick FLORIAN - M. Michel CLEMENTE - M. Yann
CRIGHTON - Mme Lucie PAULA - Mme Vanessa MIRANVILLE - Mme Jocelyne
CAVANE-DALELE - Mme Florence HOAREAU - M. Olivier HOARAU - Mme
Annick LE TOULLEC - M. Jean-Claude ADOIS - Mme Jasmine BETON - M.
Armand MOUNIATA - Mme Danila BEGUE - M. Bruno DOMEN - M. Philippe
LUCAS - Mme Armande PERMALNAICK - M. Jacky CODARBOX - M. Daniel
PAUSE - M. Jean-Bernard MONIER - M. Josian ACADINE

Nombre de votants : 49

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
22 novembre 2022

- date d'affichage et de publication de la liste
des délibérations au plus tard le
05/12/2022

ÉTAIENT ABSENT(E)S :

Mme Melissa PALAMA-CENTON - M. Guylain MOUTAMA-CHEDIAPIN - Mme
Roxanne PAUSE-DAMOUR - Mme Helene ROUGEAU - M. Alain BENARD - Mme
Eglantine VICTORINE - M. Karl BELLON - M. Gilles HUBERT - Mme Marie-Josée
MUSSARD-POLEYA - Mme Amandine TAVEL - M. Philippe ROBERT - M. Henry
HIPPOLYTE - Mme Brigitte LAURESTANT - Mme Jacqueline SILOTIA - M. Jean
François NATIVEL

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Mme Mélissa COUSIN procuration à M. Irchad OMARJEE - M. Tristan FLORIAN
procuration à Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - M. Patrick LEGROS
procuration à M. Michel CLEMENTE - Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-
CUVELIER procuration à Mme Marie-Anick FLORIAN - M. Perceval GAILLARD
procuration à Mme Denise DELAVANNE - Mme Isabelle CADET procuration à
Mme Lucie PAULA - M. Maxime FROMENTIN procuration à Mme Vanessa
MIRANVILLE - Mme Catherine GOSSARD procuration à M. Jean-Claude ADOIS -
M. Fayzal AHMED-VALI procuration à Mme Annick LE TOULLEC - Mme Marie
ALEXANDRE procuration à M. Yann CRIGHTON - M. Pierre Henri GUINET
procuration à Mme Armande PERMALNAICK - Mme Brigitte DALLY procuration à
M. Philippe LUCAS - M. Rahfick BADAT procuration à M. Bruno DOMEN - Mme
Marie-Annick HAMILCARO procuration à Mme Helene ROUGEAU - Mme
Jocelyne JANNIN procuration à M. Daniel PAUSE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 NOVEMBRE 2022

AFFAIRE N°2022_106_CC_18 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT 2022-2025

Le Président de séance expose :

Présentation de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de La Réunion

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de La Réunion (CMAR), est un acteur majeur du monde économique local. Elle regroupe les personnes morales ou physiques de 10 salariés au plus lors de leur immatriculation, réalisant une activité indépendante de production, transformation, réparation ou de prestation de services.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de La Réunion (CMAR) a pour principales missions :

- la tenue du répertoire des métiers (centre de formalités des entreprises),
- l'organisation de l'apprentissage et de la formation professionnelle des chefs d'entreprises,
- le conseil et l'assistance auprès des artisans (bâtiment, bois, alimentation, métiers d'art, etc.),
- le développement et la promotion des métiers de l'artisanat.

La CMAR est un établissement public administratifs ayant vocation à accompagner les entreprises artisanales ainsi que les métiers d'art dans le lancement de leur activité puis dans leur croissance. Il contribue au développement du Centre d'Innovation et de Recherche du Bâti Tropical (CIRBAT), pôle d'innovation basé au centre de formation de Saint André, qui œuvre pour l'adaptation aux contraintes locales des matériaux de construction, de leur mise en œuvre et des normes du bâtiment.

Le pôle études de la CMAR produit des analyses, des études (ex : potentialités de l'artisanat en centre ville de Saint Paul, projet touristique à Cilaos dans le cadre de l'archipel Métiers d'art, étude de faisabilité de la ZAE Eperon, etc.). Ce service assure aussi une veille économique et réglementaire et dispose d'une base de données des entreprises (fichier consulaire).

Présentation des objectifs du TCO en matière d'économie et insertion

- favoriser et pérenniser l'implantation des entreprises au sein des parcs d'activités,
- accompagner la création et le développement d'activités économiques,
- structurer et développer les filières identifiées comme stratégiques pour le territoire,
- favoriser l'accès à l'emploi par l'insertion.

Les orientations stratégiques du TCO en termes de soutien aux filières économiques sont les suivantes :

- TCO, pôle industriel et logistique majeur de La Réunion grâce à un outil portuaire performant et vecteur de mutations industrielles,
- valorisation industrielle des ressources du territoire (développement d'approches innovantes en termes de valorisation des ressources : écologie industrielle et économie circulaire),
- fixation, développement et maillage d'activités sur les mi-pentes et les hauts du territoire.

Axes de collaboration entre la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et le TCO

Dans le cadre de ses orientations stratégiques, le TCO souhaiterait s'appuyer sur l'expérience et l'expertise de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat. Les axes de travail envisagés dans la convention de partenariat entre les deux structures sont les suivants :

- 1) L'accompagnement des porteurs de projets et des entreprises à l'installation sur le territoire du TCO :** Des réunions de travail régulières entre le TCO et les 3 chambres consulaires (Chambre d'Agriculture, Chambre de Commerce et d'Industrie de La Réunion et Chambre de Métiers et de l'Artisanat de La Réunion) seront instaurées pour mieux répondre collectivement aux besoins des chefs d'entreprises (accompagnement des porteurs de projets, guichet unique, problématiques foncières, aménagement et commercialisation des zones d'activités, etc.).
- 2) Actions d'accompagnement au développement des synergies entreprises**
Au travers d'échanges et de d'actions de communication, les objectifs seront de favoriser l'émergence de projets en lien avec l'économie circulaire, l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), l'économie bleue, l'agroalimentaire, de promouvoir les échanges de flux inter-entreprises et de faire connaître les acteurs du territoire œuvrant pour l'économie circulaire
- 3) Assistance technique dans le cadre du pôle innovation ouest**
Il s'agit de construire un bâtiment de haute qualité environnementale, dédié aux acteurs de la construction durable en milieu tropical. La Chambre de Métiers et d'Artisanat de La Réunion au travers de son pôle d'innovation, le Centre d'Innovation et de Recherche du BÂti Tropical, pourra apporter son concours technique au projet.
- 4) Information, accueil et accompagnement du public cible**
Il s'agit de faciliter et de favoriser l'insertion du public cible (Plan Local d'Insertion par l'Économie – dont jeunes) du territoire grâce au travail d'information, d'accueil, d'accompagnement, de relations entreprises et de suivi de formation réalisé par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.
- 5) Observatoire économique territorial :** Les deux partenaires collaboreront afin de disposer d'un observatoire économique territorial de l'artisanat. Il s'agit notamment d'échanger et de partager les données liées au répertoire des entreprises du territoire, les informations foncières et immobilières, les études et les analyses portées par le TCO et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat chaque année.

A- Actualisation des « Tableaux économiques de l'Artisanat » à l'échelon de la micro région Ouest

Il s'agira de disposer d'une photographie actualisée des activités artisanales implantées sur la microrégion Ouest afin d'appréhender les évolutions sectorielles et les dynamiques communales, afin de mieux orienter les politiques d'accompagnement en faveur des entreprises.

B- Mutualisation avec le TCO des connaissances du territoire et des entreprises

Il s'agit d'offrir aux acteurs économiques des solutions d'accueil en adéquation avec leur parcours résidentiel.

Propositions

Il est proposé de conclure cette convention de partenariat pour une durée de 3 ans. Le projet de convention et les premières fiches actions en découlant sont consultables en séance.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 06/10/2022.

A reçu un avis favorable en Commission Economie, Tourisme, Culture et Politique de la Ville du 20/09/2022.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,**

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

-VALIDER les axes de partenariat définis dans le projet de convention de partenariat entre la Chambre de Métiers et d'Artisanat de La Réunion et le TCO.

- VALIDER le projet de convention de partenariat entre la Chambre de Métiers et d'Artisanat de La Réunion (CMAR) et le TCO.

- AUTORISER le Président à signer la convention de partenariat entre la Chambre de Métiers et d'Artisanat de La Réunion (CMAR) et le TCO.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST ET LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA RÉUNION

ANNEXE FICHES ACTIONS

Fiche action n°1 :

ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS ET DES ENTREPRISES A L'INSTALLATION SUR LE TERRITOIRE DU TCO

Objectifs :

- Améliorer l'accueil, le conseil, l'accompagnement et l'orientation des porteurs de projets et des entreprises du territoire du TCO au travers du partenariat instauré.
- Faciliter l'implantation des entreprises sur le territoire du TCO.
- Participer au Comité technique de sélection sur les Zones d'Activités Economiques gérées par le TCO

Partenaires :

- TCO - SEM - Communes - Réseau points chances - CMAR - Pole Emploi- Conseil Départemental
- TERH GAL Ouest - DEETS

Les engagements de la CMAR :

- Accompagnement et expertise apportés aux créateurs et chefs d'entreprises dans le cadre de projets sur le territoire du TCO.
- Promotion auprès de ses ressortissants des projets économiques portés par le TCO, notamment en matière de foncier d'entreprise.
- Participation aux réunions du TCO, notamment celles organisées entre ce dernier et les chambres consulaires afin de mieux répondre collectivement aux besoins des chefs d'entreprises et porteurs de projets.

Les engagements du TCO :

- Orientation des porteurs de projets et des chefs d'entreprises relevant du secteur des métiers, dans une démarche de création ou de développement, vers la CMAR.
- Communication à la CMAR des projets du TCO susceptibles de faciliter l'émergence de projets au niveau du secteur artisanal.

Résultats et indicateurs d'évaluation :

- Nombre de créations d'entreprises sur le territoire du TCO.
- Nombre d'implantations nouvelles d'entreprises en zones d'activités sur le territoire.

Fiche action n°2 :

ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT AU DEVELOPPEMENT DES SYNERGIES ENTREPRISES en matière d'économie circulaire (écologie industrielle et réparation)

Objectifs :

- Favoriser l'émergence de projets en lien avec l'économie circulaire, l'ESS, l'économie bleue.
- Promouvoir les échanges de flux inter-entreprises.
- Faire connaître (BtoB et BtoC) les acteurs du territoire œuvrant pour l'économie circulaire

Partenaires : ADEME, CCIR

Les engagements de la CMAR :

- Associer le TCO au CoPil du programme « Réparer plutôt que jeter »
- Informer le TCO des actions menées par la CMAR sur son territoire
- Apporter son expertise sur les bonnes pratiques professionnelles
- Promouvoir à travers ses outils, les solutions d'information et réseautage
- Proposer de l'ingénierie de formation et d'échanges destinée aux professionnels du territoire sur ces sujets

Les engagements du TCO :

- Associer la CMAR au programme local de prévention du TCO
- Informer la CMAR des actions du TCO touchant le public des artisans
- Apporter son expertise soutenir les actions de sensibilisation vers le public artisans
- Apporter son expertise soutenir les actions de sensibilisation vers le grand public pour la valorisation de la réparation
- Communiquer les adresses et canaux d'information et d'échanges inter-entreprises
- Faire appel à la CMAR pour la mise en place de formations sur les volets sensibilisation touchant le public des artisans

Résultats et indicateurs d'évaluation :

- Nombre d'entreprises touchées
- Nombre d'actions de terrain menées sur le territoire (ateliers, formations, etc.) et nombre d'entreprises adhérant à la démarche

Fiche action n°3 :

CONCOURS TECHNIQUE DANS LE CADRE DU POLE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION DURABLE EN MILIEU TROPICAL PAR LE CIRBAT

Objectifs :

- Concourir techniquement le TCO, les communes et les acteurs du développement économique du territoire dans le domaine de la construction durable
- Déployer l'offre de service du CIRBAT à destination des entreprises et des partenaires du territoire

Partenaires :

TCO, CMAR, CIRBAT, communes, acteurs du BTP, SEM, ARMOS

Les engagements de la CMAR :

Dans le cadre du projet de Pôle d'Aménagement et de Construction Durable (PACD) porté par le TCO :

- Participation aux instances de pilotage et à la définition du projet,
- Assistance technique à l'équipe de conception,
- Participation à l'animation du pôle de construction durable,
- Présence du CIRBAT dans les futurs locaux (guichet d'accueil des porteurs de projet, etc.)

Les engagements du TCO :

- Associer le CIRBAT aux réunions et actions relatives à la construction durable notamment le projet PACD
- Promouvoir aussi en interne, qu'en externe le CIRBAT et ses domaines de compétences

Résultats et indicateurs d'évaluation :

- Nombre de participations aux réunions/ateliers de travail.

Fiche action n°4 :

INFORMATION, ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT DU PUBLIC CIBLE (PLIE)

Objectifs :

- Favoriser et faciliter l'insertion du public cible (PLIE - dont jeunes) en contrat d'apprentissage et/ou de professionnalisation.

Partenaires :

TCO - Pôle Emploi – Rectorat – DEETS – Région Réunion – CMAR – MIO – PLIE

Les engagements de la CMAR :

- Informer régulièrement les référents du TCO et du PLIE sur l'offre de formation et le suivi des formations.
- Mettre à disposition du TCO des documents / outils de promotion des actions de formation en cours ou de recrutement pour affichage et diffusion.
- Participer aux forums et manifestations organisés par le TCO sur la thématique de l'emploi et de l'insertion.
- Animer des réunions d'information collectives à thème sur le territoire pour le public cible (PLIE - dont jeunes) afin de leur présenter les dispositifs de l'apprentissage et du contrat de professionnalisation, de procéder à l'évaluation de leur motivation, de leurs aptitudes et de leur projet de formation.
- Recevoir les publics inscrits dans un parcours prescrit par le PLIE lors des réunions d'informations collectives du mercredi « Les Rendez-vous de l'apprentissage » et des réunions d'informations collectives ciblées.
- Aider à la recherche d'entreprises dans le cadre de ces contrats.

Les engagements du TCO :

- Promouvoir et contribuer au développement de la formation pour le public cible (PLIE - dont jeunes) sur son territoire.
- Préparer et orienter, par le biais du PLIE du TCO, les publics inscrits dans ce dispositif.

Résultats et indicateurs d'évaluation :

- Nombre de prescriptions sur les « Rendez-vous de l'apprentissage » et les réunions d'informations collectives ciblées pour l'ensemble du public et pour le public PLIE.
- Nombre de bénéficiaires PLIE (dont jeunes) ayant participé aux réunions, aux forums et ateliers divers
- Nombre de bénéficiaires PLIE (dont jeunes) ayant signé un contrat en alternance.

Fiche action n°5 :**OBSERVATOIRE ECONOMIQUE TERRITORIAL****Objectifs :**

- Alimenter une plateforme d'intelligence économique territoriale dans le cadre d'une démarche de mutualisation des dispositifs d'observation et de connaissance localisée du tissu économique
- Disposer d'une photographie actualisée des activités artisanales implantées sur le territoire intercommunal et de leurs besoins.
- Appréhender les évolutions sectorielles et dynamiques communales, afin de mieux orienter les politiques d'accompagnement en faveur des entreprises, après deux années de crises sanitaires.

Partenaires : TCO – CMAR - Communes**Les engagements de la CMAR :**

- Partage des données du Répertoire des Métiers : tableaux de bord trimestriels sur le dénombrement et les flux des entreprises par activité et par commune
- Réalisation de 2 études thématiques :
 - ▶ Actualisation des Tableaux Economiques de l'Artisanat à l'échelle du territoire du TCO (ancienne édition données 2018)
 - ▶ Mesure de la demande des entreprises en foncier et immobilier d'entreprises à l'échelon communal et préconisations sur les solutions immobilières adaptées.

Les engagements du TCO :

- Partage des données et des études relatives à la connaissance du territoire
- Communication à la CMAR des études réalisées par le TCO en lien avec le secteur des TPE-PME
- Information sur les disponibilités foncières et immobiliers d'entreprises (projets, offres)
- Participation au co-financement des études conformément à l'article 3 de la convention et selon annexe précisant les modalités de réalisation et le coût des actions.

Résultats et indicateurs d'évaluation :

- Nombre de création d'entreprises sur le territoire du TCO
- Nombre d'implantations nouvelles d'entreprises en zones d'activités

P.S. : Cette fiche action fait l'objet de 2 annexes détaillés

Envoyé en préfecture le 02/12/2022

Reçu en préfecture le 02/12/2022

Publié le



ID : 974-249740101-20221202-2022_106_CC_18-DE